

MEMENTO 1ER PAS EN MUSIQUE... ÉLÈVES EN 1ER CYCLE

Informations sur le fonctionnement de L'UNISSON conservatoire de musique de Saint-Égrève

LE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le conservatoire est un service public municipal agréé par le Ministère de la Culture et à ce titre se place, pour tous, dans une exigence qualitative de ses enseignements et de leur organisation.

Le conservatoire est organisé comme une école qui accueille de jeunes élèves mais aussi, des adolescents et des adultes de tous les âges de la vie. Les apprentissages de la musique pour les débutants sont gradués et progressifs et couvrent plusieurs champs de pratique : jouer d'un instrument, mais aussi, comprendre la musique et ses codes, développer sa sensibilité, son goût, découvrir de nouvelles esthétiques, jouer ensemble...

Ce temps des apprentissages est un temps long et incompressible pour acquérir les bases nécessaires à une pratique épanouie. Cela demande un certain engagement, et une motivation réelle pour la musique.

Les cours sont organisés en 3 grands cycles, le 1er cycle étant de 4 ans en moyenne.

Les débutants ont au moins 2 rendez-vous par semaine pour leurs cours (instrument et formation musicale/vocale) les premières années, puis jusqu'à 3 fois parfois 4, lorsque vient la pratique en ensemble instrumental. Un travail personnel, une pratique régulière à la maison sont également demandés.

Les études sur 3 cycles (environ une dizaine d'années) conduisent à une pratique de très bon niveau avec une bonne autonomie dans une perspective de pratique en amateur.

La qualité de ce suivi rend efficiente la formation des jeunes musiciens, sans pour autant se placer dans une perspective professionnelle.

L'inscription au conservatoire requiert une réelle motivation de l'élève et un engagement certain de sa famille à ses côtés pour l'accompagner dans son travail personnel ou dans les activités ponctuelles de diffusion (projets, concerts, répétitions...) incluses dans le processus de formation.

LES INSTRUMENTS - LES ESTHÉTIQUES, CHACUN TROUVE SA VOIE

Les classiques

les cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse

les bois : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone

les cuivres : trompette/cornet, trombone, tuba (euphonium)

les polyphoniques : piano, guitare, accordéon, percussions

la voix : chant choral (enfants), ensembles vocaux (ados), technique vocale (ados/adultes), chant lyrique

Jazz et musiques actuelles

piano jazz, guitare jazz/électrique, basse, contrebasse, batterie

et instruments mélodiques, langage jazz : flûte, saxophone, clarinette, violon....

... et les nombreuses musiques d'ensemble pour s'ouvrir à différentes esthétiques : musique de chambre, groupes musiques actuelles ou traditionnelles, ensembles instrumentaux, big band, combos, orchestres, projets...

LES ETUDES

Les temps d'apprentissage sont découpés en 3 grandes périodes de 2 à 5 années. Chaque cycle représente une étape qui peut se suffire à elle-même ou permet de passer à l'étape suivante.

Le cycle 1 est le temps d'installer les bases, les fondamentaux :

- on découvre un instrument, on se l'approprié, on apprend à le maîtriser et le faire jouer.
- on découvre et on assimile petit à petit un langage, les sons et les rythmes, leur organisation, leur transmission et leur écriture
- on pratique, on fait la musique ensemble à travers le chant et les orchestres

Les cours sont organisés en 3 grands domaines de savoir-faire et connaissances.

Chaque matière est indissociable des autres sauf cas particulier

1er cycle	L'instrument	La pratique d'ensemble	La formation musicale
Durée de 3 à 6 ans	Cours hebdomadaire de 30' à 60' en pédagogie individuelle ou collective <i>(le fonctionnement peut varier en cours d'année)</i>	Chorale <i>(avec 1C1/1C2 FM)</i> puis orchestre ou ensemble ... <i>(en fonction du niveau instrumental de l'élève et selon l'orientation faite par le professeur référent.</i>	Enfants : 4 niveaux 1C1 - 1C2 - 1C3 - 1C4 évalués en Contrôles Continus et bilan / orientation chaque fin d'année ados/adultes : 2 niveaux Fmjazz déb - Fmjazz 1

Le professeur d'instrument est le professeur principal, référent pour l'élève et sa famille. Il fait le lien avec les autres disciplines et professeurs, il conseille, oriente ses élèves vers les pratiques d'ensemble.

Les aménagements de parcours pour les situations particulières ou dispenses doivent être faites par courrier et sont étudiés par le professeur référent et la direction.

Selon les professeurs et les étapes de la scolarité des élèves, les cours instrumentaux peuvent être individuels ou en groupe. Ces temps de cours peuvent être adaptés par période en concertation avec les familles.

LES CONSEILS POUR REUSSIR DANS SES PREMIERS PAS EN MUSIQUE

La mission première du conservatoire est de donner un cadre d'études pour devenir un bon musicien amateur, autonome et en capacité de poursuivre une pratique musicale active dans sa vie d'adulte. Il donne également les bases indispensables à ceux qui voudraient par la suite s'orienter vers des études pré-professionnelles.

Les orchestres, les chorales, les ensembles sont au cœur de la formation. Les élèves doivent jouer en ensemble le plus vite possible, c'est l'élément motivateur, moteur essentiel de la formation du musicien. Les professeurs orientent les élèves vers les pratiques collectives qui conviennent au niveau des élèves.

Une pratique régulière de l'instrument

Pour conserver la motivation et le plaisir de jouer tout au long de ce parcours, il faut se sentir progresser. Pour progresser, il faut pratiquer souvent en privilégiant la fréquence plutôt que la quantité. Il faut entrer dans un rythme d'apprentissage, « faire la gymnastique des doigts » comme un sportif pour installer des réflexes et l'aisance corporelle et être familiarisé avec l'univers sonore.

Régularité et rigueur peuvent rimer avec joie de jouer, de partager, de maîtriser des codes complexes...

L'organisation du travail à la maison

Réserver les plages de la semaine où l'on va jouer de son instrument et prévoir au même moment un temps pour revoir ce qui a été travaillé en cours de formation musicale. L'environnement de travail doit être bien organisé : pupitre, classeur pour les partitions papiers, partitions, appareil à CD...tout doit être rassemblé, sans oublier le carnet où sont notées les recommandations du professeur d'instrument ou de FM. Jouer au calme en préservant la tranquillité des autres.

Le matériel

Les élèves doivent disposer d'un instrument en bon état, neuf ou d'occasion. Attention aux achats en ligne, tous les instruments ne se valent pas, le professeur est là pour vous conseiller. Les pianistes devront impérativement avoir un piano accordé ou un clavier à toucher lourd à la maison.

Pour les classes de formation musicale, l'achat des livres et fournitures doit être fait avant fin septembre, consulter le tableau des ventes livres d'occasion au CRC

Les élèves doivent apporter un cahier et une trousse pour que le travail et consignes soient notés d'une semaine à l'autre.

Les parents

Même s'ils ne sont pas musiciens, l'écoute, l'attention et le regard des parents comptent. Ils peuvent :

- assister ponctuellement au cours d'instrument avec leur enfant en prévenant le professeur et avec son accord, en particulier la première année
- encourager leur enfant et ceux des autres, venir les écouter aux concerts, aux auditions... jusqu'au bout
- suivre et l'aider à s'organiser pour qu'il joue à la maison, l'écouter en famille
- se signaler auprès des professeurs s'ils sont eux aussi musiciens, les professeurs sauront vous proposer du répertoire pour jouer avec vos enfants
- accompagner les enfants au concert et écouter, découvrir différentes musiques

... et maintenant, à vous de jouer !